

Une maison pour les entreprises à Péronne

L'ancien hôtel de la CCI de Péronne, est devenu une maison ouverte aux entreprises. Quatre structures s'y sont installées : le Pays Santerre Haute Somme, le syndicat de la Vallée des Anguillères, le centre médico-psychologique et la délégation consulaire de Péronne.

Christophe Chauvet, président de la délégation a présenté les différentes entités, en exprimant son contentement : « *La preuve est faite qu'un territoire est une alchimie fine formée de composantes diverses, représentatives des habitants et de leurs élus locaux, à savoir le pays Santerre Haute Somme, un syndicat représentant des ressources locales dont la préservation est primordiale, celui de la Vallée des Anguillères et sa ressource en eau, un centre médico-psychologique dédié aux habitants, et bien sûr l'activité économique de ce territoire grâce à la délégation de la CCI d'Amiens-Picardie.* »

Favoriser le développement d'activités

Il faut rappeler la mission première est le développement des entreprises, de leur nombre et de leur activité. L'emploi est la conséquence d'une activité, et est assurément la source des emplois. Il faut donc que le territoire favorise ce développement d'activités, en évitant de rajouter des contraintes réglementaires locales dans ses divers schémas locaux de programmation. « *Deux visions du monde rural actuelles sont aussi erronées l'une que l'autre. Pour certains, l'espace rural doit rompre avec la croissance démographique, pour les autres la poursuite de cette croissance est un mouvement naturel de l'espace rural, une marque de sa*

vitalité. » Une troisième voie, à privilégier est celle qui concilie l'urgence obligation de préserver nos biens communs, ressources naturelles et moyens publics, et celle de renouveler les générations rurales. L'espace rural sera alors habité de façon plus dense sur le plan de l'urbanisme, de l'économie comme du lien social.

Ne devons-nous pas inventer de nouvelles planifications ? L'équilibre entre vie moderne et écosystèmes durables passera inévitablement par un nouveau pacte d'aménagement réduisant les fractures territoriales et les inégalités sociales. Christophe Chauvet a conclu : « *C'est notre promesse d'unité républicaine. Je voudrais aussi insister sur le fait que cette maison est la démonstration de l'ancrage territorial de la CCI Amiens-Picardie et du maintien des services de proximité apportés par la CCI.* »

Après ce long plaidoyer, le sous-préfet de Péronne s'est contenté d'approuver et de se dire attentif au développement économique des territoires, au maintien de l'emploi, à l'accès pour tous aux mêmes services. Philippe Cheval, président du Pays Santerre Haute Somme (ex ADES) a confié en aparté : « *Il y a vingt ans, CCI et ADES étions dans les mêmes lieux, et nous avons toujours conservé des liens très étroits. La réorganisation des CCI a permis de nous accueillir. Nous rassemblons 127 communes. Nous sommes entrain de déployer le SCOT, étalé jusqu'en 2015. Les éléments structurants sont l'habitat, l'économie, le respect du paysage, le commerce : ce schéma guidera le territoire pendant quinze ans.* » Un programme ambitieux développé toute cette matinée, avec souhaitons-le des résultats en adéquation.

Françoise Lefort

Picardie

LA GAZETTE

VOUS souhaitez diffuser vos publicités auprès des professionnels et optimiser cet investissement, nous vous proposons des solutions efficaces et attractives. Pour tous renseignements, contactez

Stéphanie ACCART
au 06 80 66 72 03

ou par mail à
stephanie.accart@picardiegazette.fr